



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

L'avenir des écosystèmes oasiens

Résumé

Les participants au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) ont appelé à une transformation des systèmes alimentaires et à une résilience face au changement climatique qui permettent de protéger les écosystèmes «sans laisser personne de côté». Les oasis sont des écosystèmes uniques qui hébergent certaines des populations les plus vulnérables, composées pour une large part de petits agriculteurs et d'éleveurs pastoraux.

Les oasis sont des zones importantes qui fournissent des services écologiques, économiques, sociaux et culturels dans la plupart des écosystèmes arides du monde tout en constituant une barrière naturelle à la désertification dans les zones arides. Les terres arides abritent trois milliards d'habitants et couvrent 48 pour cent de la surface du globe. Elles constituent un exemple de l'adaptation ingénieuse des êtres humains aux rudes conditions de leur environnement, grâce à un savoir-faire, à des savoirs autochtones et à l'intégration d'animaux et de plantes adaptés, ainsi qu'à des innovations appropriées dans le domaine social.

Le changement climatique, avec ses sécheresses récurrentes et ses phénomènes extrêmes, s'ajoutant à l'évolution démographique et à la migration, en particulier des jeunes, est susceptible de saper les fondements de la résilience acquis sur plusieurs siècles par les populations oasiennes et dans leurs écosystèmes. Les oasis étant caractérisées par la rareté des ressources, elles ont permis la mise au point d'un mode de vie régi par les principes de conservation, d'économie et de rationalisation. En effet, la gestion des eaux et des terres, qui y sont rares, a débouché sur des systèmes de partage ingénieux, rationnels et même équitables.

Les difficultés liées aux ressources naturelles peuvent amplifier les risques de fragilité, en particulier lorsque la conception et la mise en œuvre des politiques ne favorisent pas comme il convient la durabilité, l'inclusion et la résilience.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- a. reconnaître l'importance des écosystèmes oasiens en tant que modèles de résilience et d'adaptation, ceux-ci servant de sites de démonstration pour les innovations en matière d'adaptation;

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

- b. inviter toutes les parties prenantes à investir dans tous les aspects de la préservation des oasis pour éviter la disparition d'un patrimoine accumulé au cours de plusieurs milliers d'années;
- c. plaider pour l'inclusion des systèmes oasiens dans les mécanismes de financement, en particulier ceux en lien avec les trois conventions de Rio, à savoir la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Pour réaliser ces objectifs, on crée actuellement un centre d'excellence au sein du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord (SNE) afin de favoriser la résilience des écosystèmes oasiens grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, à la mobilisation de ressources, et au partage et à l'échange d'innovations, de connaissances et de savoir-faire.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:
Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

I. Introduction

1. Les oasis et les systèmes oasiens couvrent environ 30 pour cent des terres arides, entre le Sahara, en Afrique, et la Mongolie, en Asie, et permettent de subvenir aux besoins d'environ 150 millions de personnes¹. Ces communautés sont les gardiennes de la culture autochtone et de savoirs datant de plusieurs milliers d'années relatifs à ces systèmes. Les oasis constituent une part importante des écosystèmes arides, qui assurent 60 pour cent de la production alimentaire mondiale².

2. Les grandes distinctions entre les types d'oasis se fondent sur les caractéristiques climatiques et géomorphologiques. Les oasis sont des havres cultivés par l'homme, situés dans de vastes zones arides ou désertiques. Caractérisées par des «îlots de végétation» autour d'une source hydrique dans le désert, ces écosystèmes matérialisent le développement réalisé pendant plusieurs siècles par les communautés locales.

3. Tant les régions chaudes que les régions froides abritent des écosystèmes oasiens. Les oasis chaudes comprennent celles situées dans le désert du Sahara et le désert d'Arabie. Les oasis froides sont les oasis des déserts d'Asie situés au nord et à l'est de la chaîne de l'Himalaya. Les oasis symbolisent les zones arides et désertiques. Par exemple, en Chine, bien que les oasis occupent seulement 5 pour cent de la surface totale des zones arides et semi-arides, 90 pour cent de la population y vit et elles abritent 95 pour cent de la richesse sociale des zones arides et semi-arides³. En Afrique du Nord, environ 15 millions de personnes vivent dans les oasis.

4. La gestion durable des écosystèmes oasiens contribue à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le *Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées* établi par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui souligne que «[l]e fait d'aborder les questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécurité alimentaire de façon intégrée, coordonnée et cohérente peut faciliter un développement résilient face au changement climatique et offrir de nombreux co-bénéfices potentiels»⁴.

5. Dans les concepts d'écosystème et de paysage culturel, les oasis sont considérées comme une création ingénieuse de l'homme et un modèle extraordinaire de relation harmonieuse entre l'homme, la culture, la terre et l'environnement. Il est possible de mieux comprendre les défis, mais aussi les possibilités, liés aux oasis grâce à des approches transdisciplinaires, transversales et à plusieurs échelles, qui englobent les liens entre les systèmes physiques, biologiques, socioéconomiques et institutionnels.

6. La prévention, l'arrêt et l'inversion du processus de dégradation des oasis, mais aussi la restauration de ces dernières, sont autant d'actions qui seront menées aux fins de la réalisation de nombreux objectifs de développement durable (ODD), comme l'ODD 1, concernant la pauvreté, l'ODD 2, relatif à la sécurité alimentaire, l'ODD 6, qui concerne l'eau et l'assainissement, l'ODD 13, qui a trait au changement climatique, et l'ODD 15, qui concerne la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

¹ <https://geographical.co.uk/culture/life-in-the-desert>.

² FAO, 2016. *Arbres, forêts et utilisation des terres dans les zones arides*. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/4f8ea94f-2e97-4e0e-91aa-9eb08d4107f9>.

³ https://www.researchgate.net/publication/223230813_Oasis_land-use_dynamics_and_its_influence_on_the_oasis_environment_in_Xinjiang_China.

⁴ GIEC, 2019. *Changement climatique et terres émergées, Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.ipcc.ch/srccl/chapter/summary-for-policymakers/>.

7. Prêter une attention accrue et sensibiliser à l'importance de relever les défis liés aux écosystèmes oasiens et de mettre à profit les contributions qu'ils peuvent apporter cadrent avec la priorité régionale 3 de la FAO: une agriculture plus écologique. C'est aussi en adéquation avec la [décision](#), prise à la 43^e session de la Conférence de la FAO, d'établir comme prochain thème biennal (2024-2025) «La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable».

II. Défis et contraintes liés au développement des oasis

8. Les terres arides couvrent environ 48 pour cent des terres émergées de la planète et abritent 25 pour cent de la population mondiale. On y trouve 50 pour cent des animaux d'élevage et 27 pour cent des forêts du monde. Les terres arides renferment une biodiversité riche et unique et assurent des services écosystémiques importants. Trente pour cent du carbone organique du sol de la planète est stocké dans ces terres⁵.

9. Pendant des siècles, voire des millénaires, et en grande partie grâce aux oasis, de nombreuses communautés dans les zones arides ont pu s'adapter au changement climatique en s'appuyant largement sur les ressources locales. Les populations de ces zones ont un riche patrimoine culturel et historique.

10. S'employer à résoudre les difficultés liées aux oasis cadre avec les objectifs des trois conventions de Rio: la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les actions menées en faveur de la durabilité des écosystèmes oasiens contribuent également à la réalisation des objectifs de la Convention de Ramsar. Elles contribueront en outre à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031.

11. Les défis rencontrés sont notamment la croissance démographique rapide dans la région et la dégradation soutenue du socle de ressources naturelles, défis qui exercent une pression sur le développement économique de la région.

12. En outre, les populations rurales rencontrent de plus en plus de difficultés liées au changement climatique, ce qui explique la migration saisonnière accrue et l'urbanisation croissante (qui s'accompagnent d'une dépendance accrue à l'égard des transferts de fonds dont bénéficient les populations rurales). Les revenus insuffisants et la pauvreté de la population rurale entravent les investissements familiaux privés à petite échelle en faveur de la diversification des moyens de subsistance au niveau local. Le manque grandissant de compétences et de capacités paralyse encore davantage le développement économique des oasis.

13. Les fonctions multiples que peuvent offrir les écosystèmes agricoles oasiens restent largement inexploitées; les paysages et les produits agricoles ne sont pas valorisés, et les secteurs économiques clés – essentiellement les secteurs alimentaires, le tourisme et l'artisanat – sont sous-développés. Un renforcement des compétences ainsi que des investissements nouveaux et supplémentaires sont nécessaires afin d'inverser la tendance, d'attirer des investissements et de promouvoir de nouvelles activités lucratives.

14. Les oasis jouent depuis longtemps un rôle important en tant que centres d'échanges et de commerce. La possibilité d'en faire des centres de tourisme et d'écotourisme, pouvant contribuer à la sécurité alimentaire et constituer des sources de revenus et d'emplois, n'a pas encore été pleinement exploitée.

⁵ FAO, 2016. *Arbres, forêts et utilisation des terres dans les zones arides*. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/documents/card/en/c/4f8ea94f-2e97-4e0e-91aa-9eb08d4107f9>.

15. Les principales difficultés et les principales contraintes relatives au développement des oasis sont notamment les suivantes:

- a. l'environnement aride et la fragilité des ressources naturelles, la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources hydriques, la dégradation des sols, ainsi que les nouveaux organismes nuisibles et les nouvelles maladies;
- b. l'absence de gouvernance pertinente et appropriée des ressources naturelles et du développement;
- c. la perte et la détérioration d'un patrimoine important, notamment les savoirs locaux, menacés par la croissance démographique, la migration, l'absence de conservation, la dégradation, la désertification, les phénomènes climatiques extrêmes et les conflits;
- d. l'absence de législation et de politiques, ou l'insuffisance de celles-ci, en particulier concernant la gestion des ressources naturelles, les régimes fonciers, la gestion de l'eau et des sols, la gestion des forêts et des parcours, et la gestion des ressources extractives;
- e. l'absence d'approches territoriales, notamment concernant l'autonomisation à l'échelle locale et la décentralisation;
- f. le manque de modèles de développement appropriés adaptés aux écosystèmes oasiens et aux régions oasiennes, en particulier, les investissements, les capacités humaines, et les innovations techniques et sociales;
- g. le manque de mécanismes de financement du développement/des projets relatifs aux écosystèmes oasiens et aux zones oasiennes.

16. L'impact de ces défis et de ces contraintes transparaît clairement dans les risques élevés de désertification, d'appauvrissement/de dégradation des ressources en eau et en sols, ainsi que dans la perte de biodiversité de la faune et de la flore, et les conséquences qui en découlent: insécurité alimentaire, revenus faibles, migration et perte d'un patrimoine précieux, notamment la culture immatérielle.

III. Priorités et actions régionales de la FAO

17. Le programme des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) a été créé par la FAO pour contribuer à la préservation des systèmes agricoles et alimentaires les plus cruciaux et les plus fragiles grâce à des traditions humaines importantes qui accordent une priorité à la durabilité et à la vie. Sept oasis ont été désignées comme SIPAM: le système oasien des ghouts d'El Oued en Algérie; l'oasis de Siwa en Égypte; le système oasien des montagnes de l'Atlas, le système agro-sylvo-pastoral autour de l'arganier dans la région d'Aït Souab-Aït Mansour et les ksour de Figuig au Maroc; l'oasis de Gafsa en Tunisie; et les oasis historiques de palmiers dattiers d'Al Ain et de Liwa aux Émirats arabes unis.

18. Deux projets soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont apporté un financement à l'action relative aux oasis en collaboration avec les gouvernements des pays d'Afrique du Nord concernés. Ces projets portent sur: i) la gestion adaptative et le suivi des systèmes oasiens au Maghreb (Maroc, Mauritanie et Tunisie) et ii) la revitalisation des agroécosystèmes des oasis par une approche durable, intégrée et territoriale dans la région Draâ-Tafilalet, au Maroc.

19. La célébration d'une Année internationale du palmier dattier (2027) par la communauté internationale contribuerait grandement à sensibiliser au fait que cette plante se prête à être cultivée de manière durable dans des conditions climatiques défavorables, tout en orientant les politiques vers l'amélioration de l'efficacité des chaînes de valeur.

20. La FAO crée actuellement un centre régional d'excellence consacré aux oasis, lequel sera hébergé par son Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord. Ce centre aura notamment pour mission: i) de permettre le partage d'informations et de connaissances sur les oasis; ii) de fournir des orientations stratégiques aux fins du développement durable des oasis en facilitant la constitution de groupes de réflexion et l'organisation de forums; iii) de sensibiliser à la nécessité de préserver le patrimoine traditionnel des oasis; et iv) d'aider les pays à mobiliser des ressources et à élaborer des projets susceptibles d'attirer des financements.